



OBSERVATOIRE

SecNumCloud

ÉDITION DÉCEMBRE 2025

Depuis sa création, la CyberTaskForce est un espace ouvert où l'on rend l'information lisible, visible et simple. C'est aussi une plateforme où se confrontent les regards, se discutent les oppositions et émergent les convergences dans un cadre de confiance. C'est enfin le lieu où l'on met en valeur l'expertise, l'engagement et la vision pour bâtir une société dans laquelle la tech est conforme aux valeurs qui fondent nos Démocraties européennes.

L'Observatoire SecNumCloud s'inscrit dans cette démarche

Je tenais donc à vous présenter cet Observatoire SecNumCloud dont l'objectif est, à partir des seuls éléments rendus publics par les entreprises ou les autorités, d'apporter une contribution simple et utile : expliquer, clarifier, mettre en perspective et, lorsque c'est pertinent, confronter les sujets techniques pour mieux en montrer les enjeux de la confiance numérique.

Avec sa doctrine Cloud *au centre*, l'État a fixé un cadre qui impose l'utilisation de solutions sécurisées, comme les services qualifiés SecNumCloud. Suite à cette impulsion, les acteurs du cloud se sont engagés dans une démarche exigeante, qui demande des ressources importantes. Nous souhaitons valoriser ce travail, cet engagement et cette prise de risque. L'impulsion a été donnée, il faut donc désormais l'amplifier.

Rendre SecNumCloud visible

Mettre ces efforts en lumière, c'est reconnaître un travail discret mais vertueux et contribuer à renforcer, pas à pas, un cloud de confiance plus robuste, plus lisible et aligné avec les exigences de souveraineté. Aujourd'hui, le marché SecNumCloud est

estimé à 18 millions d'euros en France. Mais en Europe, le potentiel est de 600 millions d'euros. Aux côtés de l'engagement des acteurs privés, je souhaite apporter ma part à l'émergence d'un potentiel business plus large.

L'Observatoire SecNumCloud est un outil qui sera consulté en Europe, au-delà du marché français et nous pensons que c'est indispensable. Avec ces nouvelles offres commerciales, ce n'est plus l'État qui est souverain mais le client, qu'il soit public ou privé. L'échelon européen est indispensable à la soutenabilité et la compétitivité des offres SecNumCloud. Cependant, il faudra peut-être passer d'une posture « réglementation nationale » à celle d'un « standard de sécurité ». Pour cela, rendre ces offres accessibles aux décideurs est indispensable.

Rendre SecNumCloud accessible

L'Observatoire SecNumCloud présente un aperçu structuré des candidats engagés dans la qualification SecNumCloud afin de faciliter le suivi pour les institutionnels, les journalistes et les COMEX. Il propose également des repères pour éclairer les complexités techniques et offrir une lecture simplifiée des démarches SecNumCloud. Rassemblant, sans interprétation, des informations factuelles issues de sources ouvertes, il sera mis à jour chaque mois.

À terme, nous souhaitons que cette initiative devienne un outil utile pour suivre et accompagner l'évolution des offres SecNumCloud. Elle rappelle surtout que la qualification est une démarche collective : des acteurs investissent du temps et des ressources pour atteindre un niveau d'exigence élevé.

Merci et à bientôt,
SÉBASTIEN GARNAULT

SecNumCloud

c'est quoi ?

SecNumCloud est le référentiel de l'ANSSI qui définit les exigences de sécurité et de souveraineté pour les services d'informatique en nuage (cloud) utilisés par les administrations et entreprises en France.

La différence entre qualification et certification

La **qualification** vérifie l'aptitude d'un prestataire ou d'un service à répondre à un besoin (confiance, compétences, niveau attendu).

La **certification** atteste officiellement, via un organisme tiers, la conformité à une norme ou un référentiel précis.



Il vise à attester

- 1 de la qualité et de la robustesse d'un service cloud
- 2 de la compétence de l'opérateur de cloud
- 3 ainsi que de la confiance pouvant lui être accordée

Il établit un cadre

- 1 technique
- 2 opérationnel
- 3 juridique



Critères Techniques

- > **Appréciation des risques** documentée couvrant l'ensemble du périmètre du service
- > **Révision annuelle** des plans de sécurité de l'information et de continuité d'activité
- > **Obligation d'information** du commanditaire en cas de violation de données à caractère personnel
- > **Désignation** d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information
- > **Désignation** d'un responsable de la sécurité physique
- > **Politique de sauvegarde** quotidienne des données



Critères Opérationnels

- > **Authentification multifacteurs** fort pour l'accès aux interfaces d'administration
- > **Comptes nominatifs** pour les utilisateurs
- > **Mécanisme de chiffrement** empêchant la récupération de données lors de la réallocation d'une ressource ou d'un support physique
- > **Cloisonnement des flux** réseau (logique/physique/chiffré)
- > **Veille active** pour gérer les vulnérabilités techniques, évaluer l'exposition aux risques



Critères Juridiques

- > **Doivent être établis au sein d'un État membre de l'UE** : le siège statutaire, l'administration centrale et le principal établissement du prestataire
- > **Limites sur la détention du capital** et des droits de vote par des entités hors UE: 24% individuellement, 39% collectivement
- > **Stockage et traitement des données au sein de l'UE**
- > **Justification du respect des principes du RGPD** (finalités légitimes, durée de conservation des données limitée)
- > **Une clause de réversibilité** doit être contenue dans la convention de service prévoyant la restitution et l'effacement sécurisé des données du commanditaire en fin de contrat ou pour toute autre cause



La procédure de qualification

- J0** Demande de qualification auprès de l'ANSSI
- J1** Stratégie d'évaluation acceptée
- J2** Travaux d'évaluation acceptés
- J3** Décision de qualification par l'ANSSI



- > Description détaillée des services soumis à qualification
- > Démonstration de la conformité au référentiel SecNumCloud
- > Choix d'un auditeur qualifié chargé de mener les audits J2

- > Validation par l'ANSSI du plan d'audit proposé par l'organisme d'évaluation
- > Fixation de la feuille de route des audits J2

- > Audits techniques et organisationnels sur site par l'organisme agréé
- > Transmission du rapport à l'ANSSI pour analyse

- > Étude du rapport d'audit J2 par l'ANSSI
- > Demande d'éventuelles actions correctives par l'ANSSI
- > Potentielle demande de compléments d'information ou validation de la certification

Les principaux critères d'évaluation



Critères Techniques

- > **Appréciation des risques** documentée couvrant l'ensemble du périmètre du service
- > **Établissement et actualisation annuelle** des plans de sécurité de l'information et de continuité d'activité
- > **Obligation d'information** du commanditaire en cas de violation de données à caractère personnel
- > Désignation d'un **responsable de la sécurité des systèmes d'information**
- > Désignation d'un **responsable de la sécurité physique**
- > Politique de **sauvegarde quotidienne des données**



Critères Opérationnels

- > **Authentification multifacteurs fort** pour l'accès aux interfaces d'administration
- > **Comptes nominatifs** pour les utilisateurs
- > **Mécanisme de chiffrement** empêchant la récupération lors d'une réallocation de ressource ou d'un support physique
- > **Cloisonnement des flux réseau** (logique/physique/chiffré)
- > **Veille active** pour gérer les vulnérabilités techniques, évaluer l'exposition aux risques



Critères Juridiques

- > Le siège statutaire, l'administration centrale et le principal établissement du prestataire doivent être établis au sein d'un État membre de l'UE
- > Limites sur la détention du capital et des droits de vote par des entités hors UE:
24% individuellement, 39% collectivement
- > Stockage et traitement des données au sein de l'UE
- > Respect des principes du RGPD justifié (finalités légitimes, durée de conservation limitée)
- > La convention de service doit inclure une clause de réversibilité prévoyant la restitution et l'effacement sécurisé des données du commanditaire en fin de contrat ou pour toute autre cause

SecNumCloud

c'est qui ?

Les services soumis à la qualification

	EN COURS		LES QUALIFIÉS	
	Candidat	Offre	Qualité	Offre
IaaS	Bleu Cyllene ITS Ecritel Gip Mipih (Numih France) ITS Integra Numspot Orange Business OVH SAS Prolival - Groupe Tenexa Scaleway S3NS	Cloud de Confiance Bleu IaaS SecNumCloud Ecritel Secure Cloud Cloud Premier Souverain IT SecureCloud Plateforme des services cloud Cloud Avenue SecNum Dynamic SNC Cloud Platform Horizon SecNumCloud Scaleway SecNumCloud Cloud de Confiance S3NS	Cegedim Cloud Temple OVH OVH Orange Business Outscale Worldline	CegNumCloud Secured IaaS IAAS Secure Temple Bare Metal Pod Hosted Private Cloud powered by VMware CloudAvenueSecNum IaaS Worldline Cloud Services
CaaS	Bleu S3NS	Cloud de Confiance Bleu Cloud de Confiance S3NS		
PaaS	Bleu ITS Integra OVH SAS Scaleway S3NS	Cloud de Confiance Bleu ITSecureKube SNC Cloud Platform Scaleway SecNumCloud Cloud de confiance S3NS	Cloud Temple	PaaS Openshift
SaaS	Ecritel Solutions NetExplorer Cloud Solutions	Ecritel Secure Backup Share and Workspace Wimi	Index Education Index Education Index Education Index Education Oodrive Oodrive Oodrive Whaller	EDT Hyperplanning Pronote Pronote Primaire Oodrive_Work_Share Oodrive_Work Oodrive_Meet Whaller Donjon SaaS

Free Pro est également en cours de qualification mais aucune information publique n'est disponible sur le type de qualification demandée

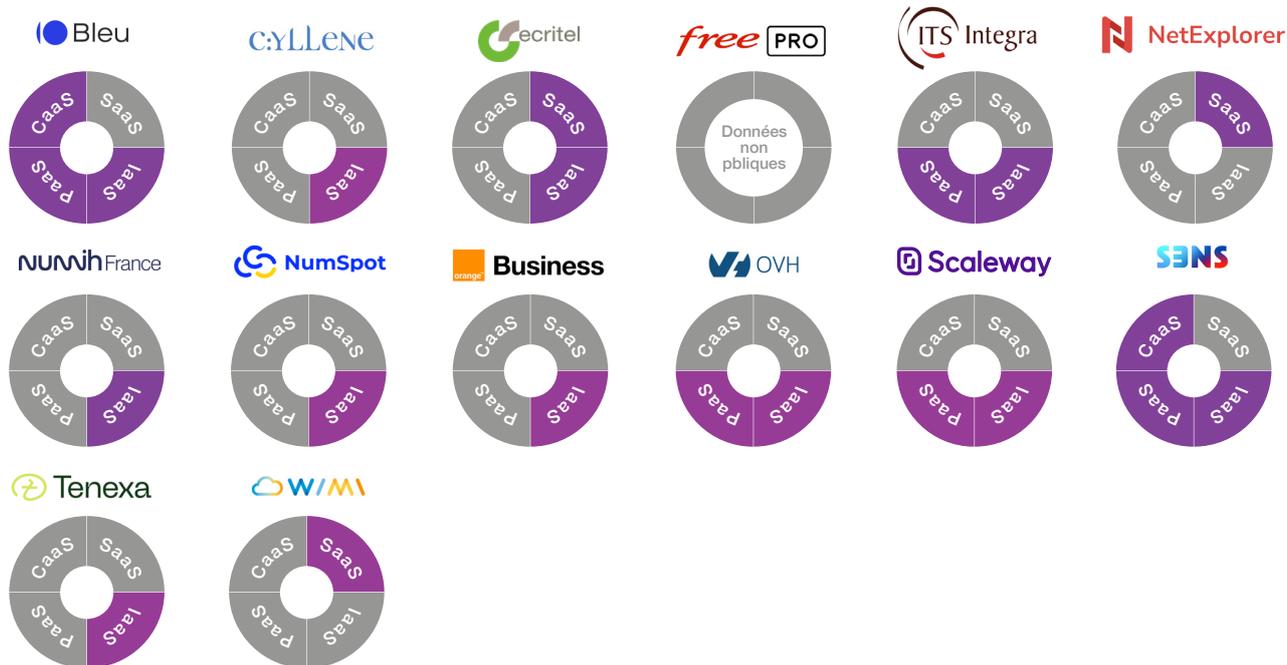
Les candidats

IaaS	          
CaaS	 
PaaS	    
SaaS	  

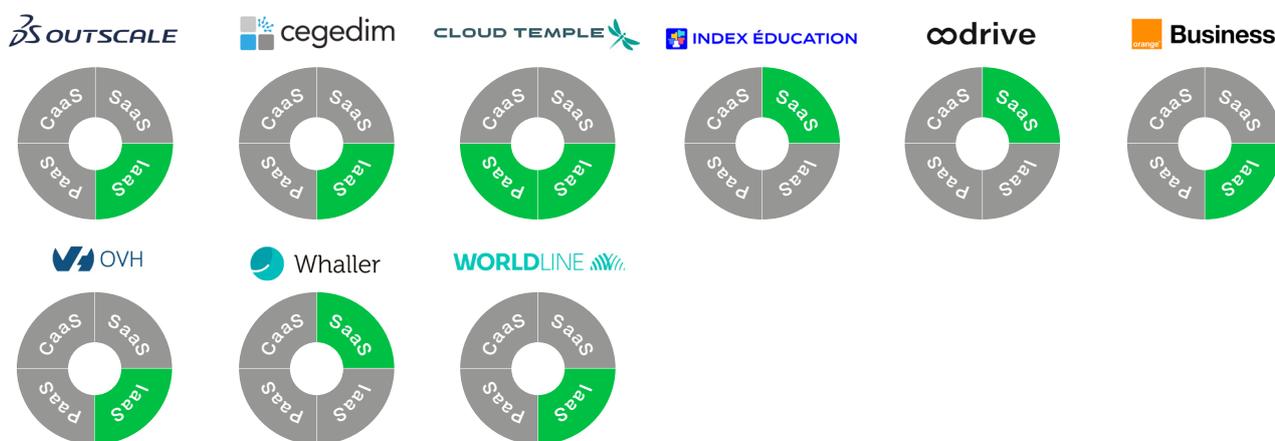


Périmètre de la qualification

EN COURS



LES QUALIFIÉS



Statut des candidats à la qualification

- J0**
Demande de qualification auprès de l'ANSSI
- J1**
Stratégie d'évaluation acceptée
- J2**
Travaux d'évaluation acceptés
- J3**
Décision de qualification par l'ANSSI



Zoom Sur le PaaS

Périmètre du PaaS et critères d'analyse

Le PaaS est une brique stratégique: elle permet de déployer des **services managés**. Ces services managés sont un élément clef pour comprendre la maturité des offres des différents acteurs qualifiés ou en cours de qualification SecNumCloud.

5 piliers permettant de lire l'offre PaaS

1 IA

Capacité à développer, entraîner et déployer des modèles d'intelligence artificielle dans un environnement cloud qualifié SecNumCloud.

- > *Stade 1 : GPU*
- > *Stade 2 : IA Native ou LLM as a Service*

2 DATABASE MANAGÉE

Capacité à héberger, exploiter, sécuriser un moteur de base de données sans que le client ait à gérer les serveurs ou l'administration quotidienne dans un environnement cloud qualifié SecNumCloud.

- > *Stade 1 : SQL*
- > *Stade 2 : no-SQL*

ANALYTICS MANAGÉS

Capacité à collecter, stocker, traiter et visualiser des données à des fins d'analyse, sans administration de l'infrastructure sous-jacente par le client dans un environnement cloud qualifié SecNumCloud.

- > *Stade 1 : Visualisation et requête simples*
- > *Stade 2 : Big Data*

STOCKAGE MANAGÉ

Capacité à assurer le provisionnement, la disponibilité, le monitoring et la sécurité des données stockées, sans intervention du client sur l'infrastructure, le tout dans un environnement cloud qualifié SecNumCloud

- > *Stade 1 : Block Storage*
- > *Stade 2 : File Storage*

INTEROPÉRABILITÉ AVEC DES ÉDITEURS TIERS (ISV)

Capacité de la plateforme à permettre le déploiement de services par des éditeurs indépendants dans un environnement cloud qualifié SecNumCloud.

L'Observatoire complète son analyse par un critère de **disponibilité géographique** de l'offre PaaS.

L'analyse des offres a été réalisée au regard des informations publiques disponibles, et suivant les services soumis à qualification. A l'avenir les acteurs peuvent élargir l'offre PaaS qualifiée SecNumCloud.

Les offres PaaS



Offre cloud unique certifié SecNumCloud depuis 2022
Double qualification obtenue : IaaS et PaaS



Offre les services de Microsoft Azure et Microsoft 365 dans un environnement SecNumCloud
Triple qualification en cours : IaaS, CaaS, PaaS



Offre les services de Google dans un environnement SecNumCloud
Triple qualification en cours : IaaS, CaaS, PaaS

Analytics managés	STADE 2	STADE 2		STADE 2
Database managée	STADE 2	STADE 2		STADE 2
Stockage managé	STADE 2	STADE 2		STADE 2
Plateforme IA	STADE 2	STADE 1		STADE 1
Interopérabilité éditeurs tiers (ISV)				
Géographie	FRANCE	FRANCE	EUROPE	EUROPE

Qualification obtenue

- Indisponible
- Disponible mais non incluse dans le périmètre de qualification SecNumCloud
- Disponible et incluse dans le périmètre de qualification SecNumCloud



Lexique



IaaS (Infrastructure as a Service)

- > Mise à disposition de ressources informatiques physiques.
- > **Le prestataire détient** l'infrastructure physique et la loue/la met à disposition d'un utilisateur.
- > **Le client construit** son activité sur cette plateforme.
- > **Le prestataire** détient tout le matériel physique: les machines, le réseau et le stockage ...
- > **Le client** (commanditaire) :
 - construit les services en fonction de ses besoins
 - décide du champ d'application/périmètre
 - décide des usages rendus possibles sur l'infrastructure loué.

Les points spécifiques "IaaS"

- **Cloisonnement strict** entre les utilisateurs
- Pour empêcher la récupération des données en cas de réallocation de ressource ou de récupération du support physique => **chiffrement du disque ou du système de fichier ou chiffrement par volume avec une clé par commanditaire**

CaaS (Container as a Service)

- > Mise à disposition d'outils permettant de **déployer, gérer et orchestrer des conteneurs** d'applications.
- > **Un conteneur** est comme une petite boîte isolée qui contient tout le nécessaire pour faire fonctionner une application (bibliothèques, code, outils...), sans interférer avec les autres.
- > **Le prestataire** gère l'infrastructure sous-jacente (serveurs, stockage, réseau, système d'exploitation).
- > **Le client** (commanditaire) :
 - contrôle les conteneurs et les éléments techniques liés à ses applications.

Les points spécifiques "CaaS"

- **Cloisonnement strict** entre les commanditaires
- **Cryptologie recommandée** : chiffrement par volume une clé/commanditaire)
- **Effacement sécurisé** à la fin du contrat = effacement sécurisé des clés de chiffrement des espaces de stockage du commanditaire.
- Les opérations d'administration et de supervision doivent être réalisées depuis l'Union Européenne.

PaaS (Platform as a Service)

- > Mise à disposition d'une **plateforme technique prête à l'emploi** pour développer, héberger et faire fonctionner des applications.
- > **Le prestataire** gère toute la partie infrastructure (réseau, serveurs, stockage, système d'exploitation, etc.).
- > **Le client** (commanditaire) :
 - se concentre sur le développement et la gestion de ses propres applications.

Les points spécifiques "PaaS"

- **Devoir d'information** par le prestataire en cas de modification sur les éléments logiciels qu'il maîtrise.
- **Cloisonnement strict** entre les interfaces des commanditaires: les ressources affectées à l'usage d'un prestataire ne doivent pas être accessibles à d'autres commanditaires.

SaaS (Software as a Service)

- > Mise à disposition d'**applications prêtes à l'emploi**, hébergées dans le cloud et gérées entièrement par le prestataire.
- > L'utilisateur accède simplement à l'application via Internet — sans avoir à installer, héberger ou maintenir quoi que ce soit.
- > **Le prestataire** gère l'ensemble des aspects techniques requérant des compétences informatiques.
- > **Le client** (commanditaire) :
 - Ne maîtrise pas la plateforme en nuage.
 - Peut d'effectuer quelques paramétrages dans l'application.

Les points spécifiques "SaaS"

- **Moyens d'authentification à multiples facteurs** pour l'accès des utilisateurs finaux
- **Cloisonnement** entre les interfaces d'administration mises à disposition des commanditaires et les interfaces permettant l'accès des utilisateurs finaux



FAQ : avant de se lancer dans la qualification SecNum Cloud
ANSSI

Prestataires de services d'informatique en nuage
(SecNumCloud)
référentiel d'exigences
Version 3.2, ANSSI

Catalogue des produits et services certifiés
ANSSI, Octobre 2025

Prestataires en cours de qualifications
ANSSI

Qualification SecNumCloud
AFNOR

Obtention du J1 pour SENS
Communiqué de presse, SENS,
14 Mai 2025

Obtention du J1 pour Bleu
Communiqué de presse, Bleu,
17 Novembre 2025

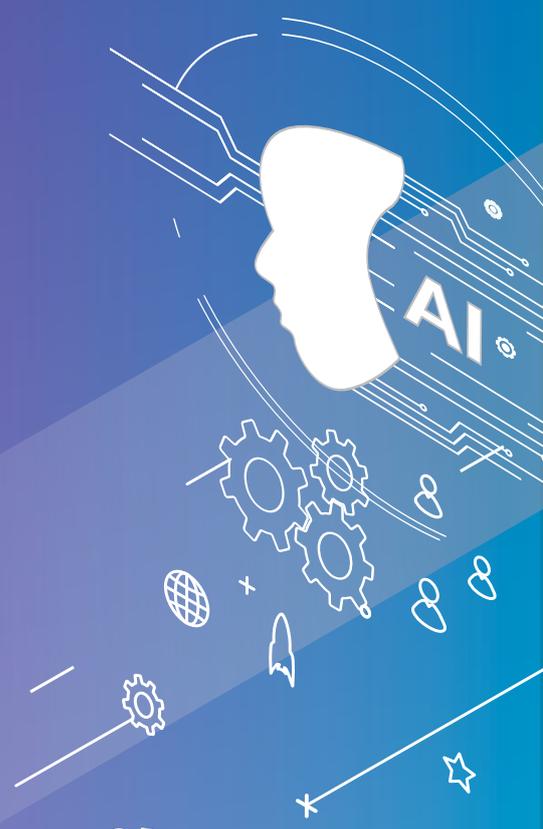
Obtention du J1 pour NumSpot
Communiqué de presse, NumSpot,
7 Avril 2025

Obtention du J1 pour Ecritel
Communiqué de presse, Ecritel,
6 Février 2025

Obtention du J0 pour Scaleway
Communiqué de presse, Scaleway,
8 Janvier 2025

Obtention du J0 pour ITS Integra
Communiqué de presse, ITS Integra,
19 Septembre 2025

Obtention du J0 pour Tenexa
Communiqué de presse, Tenexa,
12 Novembre 2025



ÉDITION
DÉCEMBRE
2025